

# LIVRET D'ACCUEIL

## *FOYER D'HEBERGEMENT DE POISAT*

### LA RESIDENCE DU PUIITS



Cofinancé par



Foyer de Poisat, Résidence du Puits

12 rue de l'ancienne Mairie

38320, POISAT

Tél. fixe 1 : 09.51.40.93.73

Tél. fixe 2 : 04.76.62.93.73

Tél. portable : 06.61.45.64.24

Courriel : [fsg.foyerdepoisat@afiph.org](mailto:fsg.foyerdepoisat@afiph.org)

**afiph**  
[www.afiph.org](http://www.afiph.org)

# BIENVENUE AU FOYER D'HEBERGEMENT DE POISAT, LA RESIDENCE DU PUIITS

La Direction et l'équipe de professionnels vous souhaitent la bienvenue.

Ce livret d'accueil présente nos missions et les informations nécessaires à votre admission.

Le règlement de fonctionnement, annexé à ce livret, précise vos droits et vos devoirs au sein de notre établissement.

Vous pouvez, si vous le souhaitez, désigner une personne de confiance dans votre entourage, qui pourra vous assister lors de votre admission, et tout au long de votre parcours.

Nous aurons à cœur de vous accompagner au quotidien selon vos besoins et votre projet de vie, et restons disponible pour toute information complémentaire.

Au plaisir de vous accueillir prochainement !

## Sommaire

### ■ NOTRE AGREMENT ET NOTRE MISSION

- Notre agrément et notre activité
- Nos missions

### ■ INFORMATIONS PRATIQUES

- Adresse bureaux et foyer
- Nos modalités d'ouverture et de visites

### ■ VOTRE HABITAT ET VOTRE ACCOMPAGNEMENT

- L'accompagnement
- Votre habitat
- Votre participation à la vie du foyer
- Le lien avec les familles
- Votre participation financière

### ■ LE FOYER, LES PROFESSIONNELS

- Les équipes
- Les services

### ■ VIVRE SUR LE TERRITOIRE DE POISAT

- Votre cadre de vie
- Les partenariats et activités proposés par le foyer

# NOTRE AGREMENT ET NOS MISSIONS

## Notre agrément

Le **Foyer d'Hébergement de Poisat** est ouvert depuis 1984, il n'est pas médicalisé. Il accueille presque toute l'année (sauf deux semaines de fermeture en été mais possibilité d'être accueilli dans un autre foyer durant cette période) des adultes en situation de handicap capables de pratiquer certaines activités de socialisation et d'épanouissement personnel, capables d'exercer un travail régulier en ESAT ou en milieu ordinaire ou de se rendre en SAJ.

Notre établissement dispose de **14 places en internat**.

Le financement du Foyer d'hébergement est assuré par le Conseil Départemental de l'Isère.



## Nos Missions

**Le Foyer d'hébergement de Poisat a pour missions d'assurer :**

- Les besoins courants de la vie (hébergement, nourriture, hygiène) et l'accompagnement à l'autonomie
- Des activités occupationnelles, d'épanouissement personnel ou d'éveil, des activités d'apprentissage, des ouvertures sur la vie sociale et culturelle dans le but de lutter contre l'isolement et de préserver ou améliorer les acquis
- L'accompagnement dans l'aide à la prise de traitement et à la vigilance médicale
- L'accompagnement au soin et à la santé médicale, auprès de structures extérieures et à son suivi.

## INFORMATIONS PRATIQUES

### ▶ Adresse Bureaux :

FSIG  
22 rue Général de Gaulle  
38220 VIZILLE

**Téléphone** : 04.76.78.74.23

**Courriel** : fsig@afiph.org

### ▶ Adresse foyer :

Foyer de Poisat  
12 rue de l'ancienne Mairie,  
38320 POISAT

**Téléphone** : 09.51.40.93.73 ou 06.61.45.64.24

**Courriel** : fsig.foyerdepoisat@afiph.org

### ▶ Nos modalités d'ouverture et de visites

- Le **foyer d'hébergement** est ouvert pratiquement toute l'année (sauf deux semaines de fermeture en été).
- Les visites sont autorisées en journée, elles sont organisées en lien avec l'équipe éducative en fonction des besoins et possibilités de chacun.
- Toute visite doit être signalée à l'avance.
- Pour des raisons de sécurité, il est important de se signaler dès l'arrivée dans le foyer aux professionnels présents dans la structure.

# VOTRE HABITAT ET VOTRE ACCOMPAGNEMENT

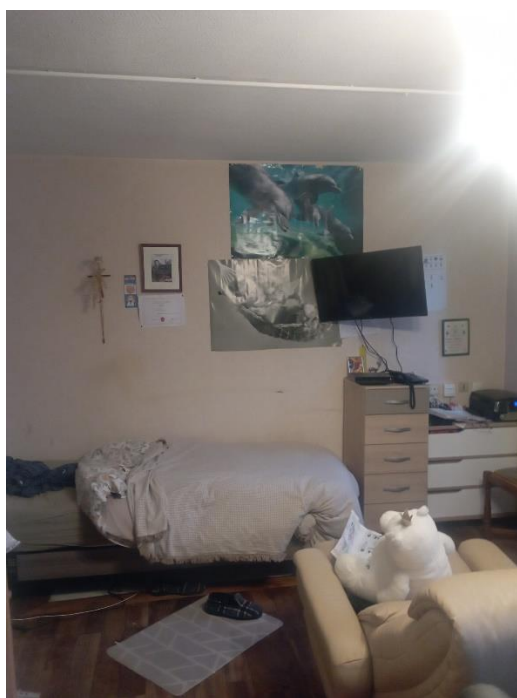
## VOTRE HABITAT (Foyer d'hébergement)

Le Foyer de Poisat se compose de 13 appartements individuels et d'un appartement en colocation disposant de 2 chambres et d'un espace collectif.

Chaque appartement dispose :

- D'une chambre individuelle
- D'une salle de bain
- D'une cuisine
- D'un salon/salle à manger.

Vous disposerez d'un appartement que vous pourrez personnaliser avec vos meubles et votre décoration.



### → Les prestations d'accompagnement

Une équipe pluridisciplinaire vous accompagne dans la construction, la mise en œuvre de votre projet personnalisé.

Il est co-construit avec vous, en fonction de vos envies, besoins et choix :

- Une aide pour favoriser votre autonomie (vie quotidienne, communication, logement, sécurité...)
- Un accompagnement à votre parcours de soins (prévention, éducation, rdv médicaux...)
- Des activités éducatives, culturelles et sportives
- Une aide pour connaître vos droits et vos devoirs et vous accompagner à la citoyenneté (utilisation du FALC)

### → La vie au sein du Foyer d'hébergement

Dès votre lever, l'équipe éducative est présente pour vous aider dans les actes de la vie quotidienne. Un petit déjeuner peut être servi dans la salle commune dans le respect de votre rythme et de vos habitudes de vie ou si vous le souhaitez, vous pouvez déjeuner chez vous.

Les éducateurs sont présents au foyer à 16h.

L'accueil est à partir de 16h30. Vous précisez aux éducateurs si vous rentrez plus tard sur la structure.

A partir de 16h30, une collation est proposée dans la salle commune du foyer.

Le repas du soir est partagé avec les autres résidents en présence de professionnels. Vous pouvez également réaliser votre repas et manger dans votre appartement.

Vous pourrez ensuite aller dans votre chambre ou regarder la TV, jouer à des jeux de société, discuter avec l'équipe éducative ou d'autres résidents.

L'équipe de nuit (surveillants de nuit) veille à votre sécurité et à votre bien-être dans le foyer en lien avec un cadre d'astreinte jusqu'à l'arrivée de l'équipe du matin (22h15-07h15).

Un cadre est d'astreinte chaque jour en lien avec les équipes de jour et de nuit.

### → Votre participation à la vie de l'établissement

Le Conseil de la Vie Sociale (CVS) est une instance permettant de vous associer au fonctionnement de l'établissement.

D'autres modalités d'expression sont proposées :

- Les réunions « résidents » pour parler de la vie du groupe et/ou du foyer
- Les commissions citoyenneté de l'Afiph pour discuter des droits des résidents (commission organisée au niveau associatif)
- Le personnel éducatif qui est à l'écoute n'importe quand dans la journée et la nuit pour votre bien-être.

## → Le lien entre familles et professionnels

Des rencontres sont organisées à l'initiative de la famille ou des professionnels de l'établissement. Ces rencontres sont essentielles pour la co-construction du projet personnalisé (PP).

D'autres modes de communication et d'information permettent un contact régulier :

- Appels téléphoniques
- Mails
- Rencontres sur des retours en famille

## Votre participation financière

Les soins médicaux et les appareillages ne sont pas inclus dans le prix de journée et restent à votre charge.

Vous conservez à votre charge :

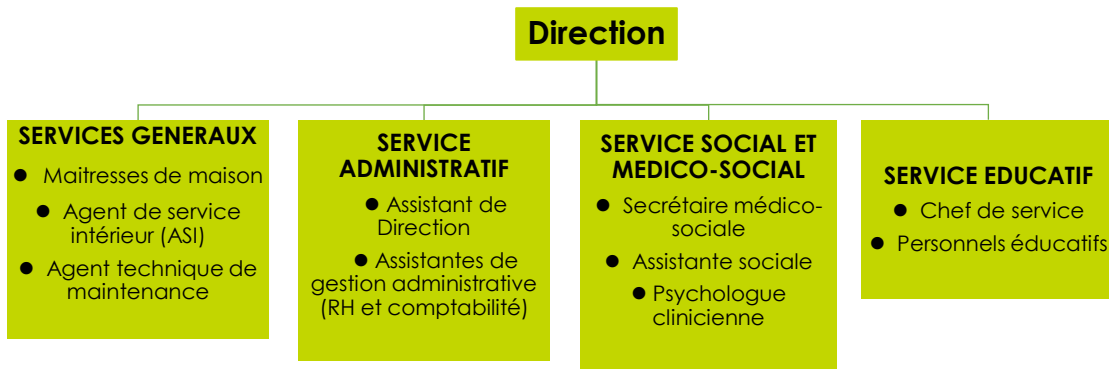
- Les frais de mutuelle
- Les vêtements
- Les produits d'hygiène personnels spécifiques (hors produits courants)
- Les sorties et loisirs
- Les vacances
- Les transports personnels (retour en famille et vacances)
- L'argent personnel (une somme mensuelle fixe est demandée au représentant légal) avec votre consentement.
- Si vous participez à un séjour de vacances organisé par l'établissement, une participation pourra vous être demandée.

-FH –FAM-FDV: facture de contribution à l'hébergement

-SAJ : facture des repas et éventuellement transports

# LE FOYER, LES PROFESSIONNELS

## LES EQUIPES



## LES SERVICES

### → L'accueil collectif, les installations à disposition

Le foyer d'hébergement de Poisat dispose d'un espace collectif pour accueillir les adultes accompagnés et pour recevoir les familles. Il est composé de deux espaces salons, de deux bureaux pour les professionnels, d'une cuisine et une salle à manger, d'une buanderie avec WC et d'une salle d'activité.



### → **La restauration :**

Les repas (petit déjeuner et dîner) peuvent être préparés par la maîtresse de maison. Le prix des repas est compris dans les frais d'hébergement.



### → **La blanchisserie :**

Le foyer dispose d'une buanderie vous permettant l'entretien de votre linge. Les professionnels peuvent vous accompagner pour mettre vos affaires sales dans la machine à laver, étendre puis plier et ranger vos affaires. Un planning est élaboré et un jour fixe vous est attribué.



### → **Les produits d'hygiène**

Le foyer fournit les produits d'hygiène de base (papier toilette, sopalin, liquide vaisselle, lavette pour vaisselle, lessive, ...). Les autres produits spécifiques ou de marque restent à votre charge.

# VIVRE SUR LE TERRITOIRE DE POISAT

## Votre cadre de vie

Situé à proximité de la ville de Grenoble dans l'agglomération grenobloise, le Foyer de Poisat, est un lieu de vie pensé, conçu, adapté pour l'accueil et l'hébergement de personnes adultes en situation de handicap. Intégré dans la cité, ce lieu de vie offre les avantages d'une ville à taille humaine dans un cadre rural.

Tourné vers l'extérieur, le foyer offre la possibilité de diverses activités en lien avec ce territoire. Si vous ne connaissez pas encore la ville de Poisat, découvrez-la sur le site :

<https://ville-poisat.fr/>



## Partenariats et activités proposés

### ■ Les partenariats d'accompagnement médico-social :

Les structures des Foyers SAJ Sud Isère et Grésivaudan et notamment le Foyer de Poisat ont tissé de nombreux liens avec des partenaires afin de constituer et de développer un réseau.

Le partenariat est essentiellement développé auprès :

- Des équipes de soins : Equipe Mobile Iséroise de Liaison (EMIL), les CMP
- Du Centre Hospitalier Alpes Isère (CHAI)
- Des Cabinets Infirmiers de proximité
- D'une Pharmacie

### ■ Les partenariats d'accompagnement à la vie sociale, aux loisirs, à la culture et au sport

Voici quelques-unes des activités qui peuvent vous être proposées :

- Accompagnement dans les commerces de proximité (magasins, restaurants, cafés situés près du foyer ou en ville...)
- Activités mensuelles Escalade
- Interventions deux/mois d'un coiffeur à domicile
- Activités mensuelles des Bibliothécaires
- Sorties à la ferme
- Promenades en forêt ou en ville
- Sorties en discothèque, ou concerts
- Sorties à l'occasion des manifestations de la ville (salon, marché)
- Sorties matchs (rugby, football, hockey...)
- Intervenants sportifs (ALESA, UFOLEP)



Les activités peuvent varier selon le contexte et la disponibilité des intervenants.

# afiph

www.afiph.org

## **association familiale de l'Isère pour personnes handicapées**

association loi 1901 déclarée n°4596 reconnue d'utilité publique (décret du 11 mars 1968)  
3, avenue Marie Reynoard - CS 70003 - 38029 GRENOBLE CEDEX 2- Tél. 04 76 46 39 66 – Courriel :  
accueil@afiph.org

**www.afiph.org**

